

**Comité départemental de tir à l'arc du Cher**  
26 avenue des Prés le Roi 18230 Saint-Doulchard – tél. : 02.48.24.74.95

## 4<sup>ème</sup> COLLOQUE DES CADRES DE CLUBS DU CHER

CRJS AUBIGNY SUR NERE  
Centre d'entraînement et de formation du Comité du Cher de tir à l'arc (CEFCCTA)  
Le dimanche 24 octobre 2004  
9h30-18h00

### COMPTE RENDU

*Excusés* : Pierre CHOCHF président du Comité du Cher

*Intervenant et rédacteur* : Jean-Pierre BILLAUD Conseiller Technique Départemental -  
Membre de l'Equipe Technique Régionale

*Clubs et encadrants présents* :

ARGENT/SAULDRE	Jean GRIMOULT	Initiateur
BOURGES AC	François COUDRET	Moniteur
	Jean-François BROSSARD	Moniteur Arbitre
	Jean-Paul AMBRAZE	Instructeur Président
BOURGES 1 <sup>ère</sup>	Patrick BEGUIN	Initiateur Entraîneur Président
	Pierre JAULIN	Initiateur
LA GUERGHE / l'AUBOIS	François MACHENIN	Président
	Gérard BONIN	vice-président
DUN / AURON	Patrick BALLEDANT	Secrétaire
VIERZON 1 <sup>ère</sup>	Patrice LABAUDINIÈRE	Initiateur Entraîneur
ST GERMAIN DU PUY	Daniel CASSORE	Président
-CD 18	Philippe FONBONNAT	Commission de Formation

### A/ Introduction

Tout d'abord, Jean-Pierre BILLAUD remercie les personnes de leur présence et regrette l'absence une fois de plus de Châteuneuf et de Belleville qui pourraient facilement s'enrichir de cette expérience ainsi que les clubs d'Avord, de St Amand et de Vierzon IM.  
Une question est posée : réussissons-nous un jour à réunir tous les acteurs de l'encadrement de notre département ?

Ensuite, Jean-Pierre BILLAUD évoque la disparition de l'hypothétique club d'Henrichemont et celle annoncée de la CAVIM. Puis, il confirme la bonne santé du nouveau club de la Guerche et constate que le comité du Cher a repris des couleurs et a enfin dépassé les 400 licenciés en juin dernier ; il faut donc poursuivre dans ce sens !

Deux autres remarques lui permettent de continuer l'introduction : tout d'abord il parle du « quelque » de la formation d'initiateur qui aurait dû avoir lieu ce même jour dans ces locaux et qui, pour des raisons d'indisponibilités de formateurs, a du être annulée. Elle devrait être

heureusement reportée et pourra satisfaire tout ou partie des 11 stagiaires potentiels du Cher. La deuxième remarque se situerait plutôt au niveau des dirigeants bénévoles des clubs du CD 18. En effet, nous sentons depuis quelques temps une certaine perte de motivation due essentiellement à l'accroissement des responsabilités et des sollicitations. Il faut donc redonner de l'envie en soulageant les dirigeants et en créant des délégations sous forme de commissions au sein même des clubs. Cette proposition émane de JP BILLAUD et invite les participants à donner leurs avis. Enfin et pour conclure cette introduction, il espère que cette journée permettra un enrichissement mutuel des connaissances.

### B/ Paroles aux clubs

En aparté de cet échange, et suite à la remarque de nombreux clubs des non-parutions d'articles dans les médias écrits, P. Béguin (commission presse et communication du CD 18) a fait remarquer qu'il est plus facile de faire paraître un article important (regroupement des résultats d'archers du département) que quelques lignes sur un ou deux archers qui se sont déplacés sur la compétition dite locale. En conséquence, et pour garder notre relation avec les médias, n'hésitez pas à communiquer vos articles à P. Béguin qui fera son maximum pour qu'ils soient publiés.

St Germain du Puy : se retrouve face à 8 jeunes au stade du perfectionnement et ne sait plus quels contenus techniques leur apporter ; les encadrants se sentant limités à l'initiation. Ils demandent un soutien technique dans cette démarche et une formation.

Le rêve du club serait de mettre en place un jeu d'arc départemental (une réponse partielle est envisagée par les « Chevaliers » sur la commune de Mehun sur Yèvre).

Bourges AC : état des lieux du club : avec 3 formateurs encadrants, il a du mal à faire face à l'arrivée des nouveaux surtout chez les jeunes (14). Par contre les adultes se font rares et se cantonnent plutôt sur le loisir.

Remarques sur les nouvelles réglementations qui viennent perturber la progression mise en place par le CD 18 surtout au niveau des jeunes en tir extérieur. Il faudra essayer la réglementation FFTA en extérieur et faire passer les jeunes de 15 à 30 mètres sur 122 comme les adultes débutants. Pour les jeunes qui ne seront pas au niveau, il faudra maintenir le spécial jeune 15 mètres en extérieur.

Dans tous les cas, les opérations spécifiques menées par le CD 18 a permis d'amener des archers loisirs vers les compétitions.

La Guerche sur l'Aubois : dispose d'une salle d'entraînement avec un pas de tir à 18 mètres le mercredi et le vendredi. Les débuts prometteurs font ressortir quelques carences au niveau de l'encadrement et du matériel. De plus, le club rassemble une majorité de jeunes. Une visite du CT est en cours de programmation.

Argent sur Sauldre : mise en place d'une structuration de l'encadrement mais l'arrivée massive de jeunes archers pose un problème important pour les encadrants qui ressentent le besoin de formation pour gérer ces nouvelles venues. L'objectif du club étant plutôt dirigé vers la compétition, il reste à l'écoute des archers désirant « faire » du loisir.

Dun sur Auron : présent pour la première fois au colloque. Il fait remarquer l'autonomie associative récente du club et aborde différentes demandes au niveau de l'encadrement, de l'initiation au perfectionnement ; le club étant composé d'une majorité de jeunes. Il nous soumet aussi son problème de créneaux (un seul par semaine) ce qui limite la progression.

Bourges 1<sup>ère</sup> : 90 licenciés. Un constat est fait sur la « consommation » de l'activité et sur le nombre de compétiteurs insuffisants au regard du président du club. De plus, au vue de la structuration du club, l'encadrement reste à sa limite et les vocations se font attendre parmi les bénévoles.

Afin de rassembler le plus souvent possible un maximum de licenciés, le club met en place tout au long de l'année diverses animations qui permettent de réunir les compétiteurs et les archers dit de loisir. Lors de ces compétitions internes, le résultat reste secondaire, l'esprit est tourné vers la convivialité.

Vierzon 1<sup>ère</sup> : quelques débutants pour le début de saison, néanmoins un constat est fait sur la proportion majoritaire de compétiteurs au sein du club.

Deux remarques spécifiques du club : le problème de ne pas pouvoir organiser de spécial jeune en salle au vue du surcoût de 90€ de salle demandée par la commune (en cours de résolution avec l'organisation de ce spécial jeune dans la salle d'entraînement du club) et la demande d'intervenir dans les centres de loisirs de la ville pour pratiquer le tir à l'arc.

Réponse du CT qui autorise un encadrant bénévole à faire une intervention au sein d'un centre de loisir, mais sans être payé directement. Néanmoins, le club pourra être dédommagé pour cette prestation.

Pour cette année, le club essaie un début de structuration des entraînements, avec des groupes débutants, perfectionnement, et compétiteurs classiques et poulies.

### C/ Le tireur de loisir

Un problème important concernant l'archer loisir et la prise de la licence fédérale.

Quel choix doit-on faire pour les archers loisirs ?

Doivent-ils prendre une licence ou uniquement une cotisation club comprenant l'assurance ?

*Réponse* : il faut absolument les licencier pour qu'ils puissent faire partie à part entière de nos structures afin de pouvoir leur proposer tous les avantages de la licence.

#### **Ses attentes**

#### **Ses envies**

Nous nous apercevons de plus en plus que la population qui vient pratiquer en club, vient prendre des informations pendant une année ou deux, puis disparaît de nos structures. De façon générale la plupart d'entre elle arrête l'activité définitivement (ce sont des « consommateurs »). Certains, qui ont choisi d'investir en matériel, continuent la pratique de notre activité mais chez eux. C'est donc avec cette population, qu'il faut considérer comme loisir, que l'on peut donner du volume à nos clubs.

Pour cela, il faut leur permettre de pratiquer notre activité au sein de nos structures avec un minimum de contraintes et leur proposer des activités en respectant les idées du tireur loisir.

Comment occuper le tireur loisir pour qu'il se sente bien dans nos structures ? Mise en place de jeux de détente lors des entraînements du style billard, bowling, ballons de baudruches, blasons de différentes tailles et disciplines. Pour la saison extérieure, utilisation des cibles de parcours campagne, nature, 3D. Mais aussi, tout au long de l'année, passage des plumes et des flèches de progression.

L'intégration dans la vie du club est également importante. Elle peut être facilitée par la participation à des challenges inter ou intra-clubs. Des challenges, à raison d'une fois par,

mois en hiver et en extérieur, comme le tir du roi, l'abat oiseau, l'arc d'or permettraient de prolonger des moments d'échanges et de convivialité entre les membres du club.

Dans tous les cas, le tireur loisir est le réservoir de notre discipline, même s'il reste une frustration pour nos encadrants qui sont tournés vers la compétition et la performance, vitrine médiatique de notre sport. Il ne faut en aucun cas bloquer le tireur loisir dans sa démarche de détente, mais il faut quand même essayer de lui faire « goûter » à la compétition, par jeu ou par découverte. Dans tous les cas, c'est lui seul qui prendra la décision finale.

En conclusion, le tireur loisir est un pratiquant comme les compétiteurs qui permet de faire fonctionner financièrement nos clubs et il ne faut pas l'oublier.

## **D/ Le passage de l'initiation au perfectionnement**

**Comment et avec quels moyens ?**

### **La démarche pédagogique**

Tout d'abord il faut savoir à quel moment un tireur sort de l'initiation et quelles sont les bases techniques qu'il doit avoir acquies pour franchir cette étape.

L'apprentissage technique d'un archer en club doit durer entre 3 et 6 mois selon deux critères : le nombre de séances et leur durée par semaine, la faculté de l'élève à apprendre et à assimiler la technique de tir ainsi que l'acquisition de son matériel personnel et la maîtrise de la puissance de son arc.

Après cette période d'apprentissage, l'archer aura acquis les fondamentaux(\*) de la technique et une certaine séquence de tir, voire un style de tir (viseur ou non, classique ou poulie, discipline de parcours ou cible anglaise, compétition ou loisir). Pour automatiser cet apprentissage, il aura besoin de faire du volume ; ceci étant le début du perfectionnement.

(\*) axe vertical, axe horizontal, système de visée, mouvement (continuité de t/r).

Pour savoir si l'archer a acquis ces bases, il faut utiliser un système d'échelle de valeur pour évaluer ses performances. Ces tests peuvent se faire sous forme de jeux (détente) ou sous forme de performance.

En estimant que l'archer peut tirer à une distance minimum de 15 mètres avec précision et régularité de mouvements sur paille, visuel ou blason, faire tirer une quantité de 60 à 80 flèches allant vers les 100 flèches par séance à raison de 2 séances minimum par semaine.

Évaluer également ses capacités compétitives sous forme de jeux, en contrôlant le groupement de ses flèches et la résistance mentale en l'opposant à des adversaires.

Au niveau pédagogique, il ne faut pas que la transition soit soudaine, mais plutôt progressive concernant les termes employés (séquence de tir, stratégie de tir, etc....), le volume de flèches tirées, le nombre de séances et les objectifs éventuellement compétitifs.

Il faut que l'entraîneur installe une relation de demande entre lui et ses élèves et que l'échange verbal soit permanent.

Pour un club ayant deux personnes qui gèrent l'encadrement, l'une s'occupera de l'initiation, l'autre du perfectionnement et de la compétition. La relation entraîneur-entraîneur est essentielle pour permettre à l'archer de prendre la bonne direction vers ses objectifs (loisir ou compétition).

Par la suite, la relation entraîneur-entraîné se doit d'être une relation de confiance et d'échanges. Concernant les jeunes, la relation entraîneur-parents est également primordiale.

En finalité, l'entraîneur vise à amener l'archer vers une certaine autonomie technique et personnelle (réglage du matériel et étude de sa technique de tir) en ayant foi en ses capacités.

### E/ Remarques et informations diverses

Pour la saison 2004-2005, le CT du comité prévoit de faire des visites aux nouveaux clubs de Chateauneuf, Dun, La Guerche et se tient à la disposition selon la demande des autres clubs.

Il est prévu de proposer une pré-formation archer en regroupement départemental (priorité pour Dun ). De plus, une pré-formation archer est envisagée pour 2005-2006 spécifiquement pour le club de La Guerche.

Toujours au niveau des formations, la ligue du Centre organisera un stage initiateur, pour les archers du Cher en priorité, du 16 au 21 avril au CRJS d'Aubigny.

Pour les jeunes, le CT prévoit de renouveler le stage de février les 11, 12 et 13 de 17h à 17h.

Enfin, et en guise de conclusion, il est prévu de faire le **prochain colloque le 20 mars 2005** au CRJS d'Aubigny de 9h30 à 18h00.

Nous vous attendons les plus nombreux possibles.